

Quelle liberté d'édition pour les éditeurs indépendants ?

Étude initiée et coordonnée par
l'Alliance internationale des éditeurs indépendants
(2018-2019)



Contexte de l'étude

En 2014, 400 éditeurs indépendants de 45 pays affirmaient, lors de la rédaction collective de la [Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants](#) : « Nous devons redoubler de vigilance mais aussi d'inventivité pour déjouer toute forme d'oppression de la parole. La lutte contre toutes les formes de censure (étatique, administrative, religieuse, économique jusqu'à l'autocensure) est aujourd'hui encore un enjeu prioritaire. »

Si, depuis la création de l'Alliance, les éditeurs – garants de la liberté d'expression aux côtés des journalistes, auteurs, blogueurs, libraires, artistes... – ont toujours alerté sur les phénomènes de censure à l'œuvre dans certains pays, nous constatons depuis quelques années de nouvelles formes d'atteintes à la liberté d'expression – notamment dans un contexte où les pressions et les limitations qui s'exercent sur la parole publique se renforcent. Après le vent de liberté espéré lors des révolutions du monde arabe, les séries d'attentats en Afrique, en Europe et dans le monde arabe fragilisent à nouveau la parole : une perte de repères et de sens qui amène à se réinterroger sur les espaces de liberté, sur la portée des mots et des supports qui les véhiculent.

La liberté d'édition est une « catégorie » de la liberté d'expression, qui peut prendre des formes variées et utiliser des supports différents. La liberté d'édition relève de la liberté de choisir un auteur, de retenir ou de commander des textes, de les mettre en forme et de les publier, de les diffuser et de les commercialiser – ensemble des activités au cœur même du métier d'éditeur. Et ce sont précisément les mises en danger de la liberté d'éditer que l'Alliance souhaite étudier dans le cadre de cette étude.

Quels que soient les contextes et les réalités géopolitiques des éditeurs, quelles que soient les formes de censure qu'ils subissent, les éditeurs indépendants de l'Alliance se sont engagés à faire circuler des textes et des idées qu'ils défendent, à faire entendre d'autres voix, parfois minoritaires, à participer à la construction d'une pensée critique, à l'émancipation. Il en est de leur responsabilité, tant professionnelle que citoyenne.

Pourtant, certains font face à une censure directe de la part des pouvoirs publics ou religieux de leur pays, ou encore de franges plus ou moins importantes de l'opinion publique (par exemple : Bangladesh, Turquie, Cameroun, Algérie, Iran...), et sont l'objet d'attaques violentes en raison des idées qu'ils défendent.

Les atteintes à la liberté d'éditer sont également présentes dans des pays du Nord, le plus souvent sous une forme insidieuse (économique, médiatique, judiciaire...). Au Québec, l'équipe des éditions Écosociété raconte : « [l'affaire Noir Canada](#) a révélé une tentative du droit de s'emparer des questions d'édition [*Noir Canada* est un livre dénonçant les actions de compagnies minières canadiennes en Afrique, qui a fait l'objet de poursuites-bâillons et dont la vente est aujourd'hui interdite suite aux procédures judiciaires que les compagnies minières ont gagnées] ».

Objectifs et format de l'étude

L'Alliance réalise ainsi une étude, qui donnera la parole aux éditeurs indépendants, mettant en perspective les questions suivantes :

- Quelles sont les différentes atteintes à la liberté d'édition auxquelles les éditeurs indépendants sont confrontés dans leur pays ?
- Comment cela s'incarne-t-il concrètement dans leur profession au quotidien ?
- Comment les éditeurs résistent-ils pour préserver et défendre leur liberté d'édition ? Comment déjouent-ils la censure ?
- Peut-on parler d'une plus grande « fragilité » de l'acte d'éditer aujourd'hui dans les pays respectifs ? Y a-t-il eu des changements significatifs depuis quelques années ?
- Du point de vue des éditeurs, il y a-t-il une limite à la liberté d'éditer (et d'expression donc) ?

Public ciblé par l'étude :

Cette étude s'adressera aux professionnels et au grand public pour présenter la face cachée de certains livres, autrement dit, les différentes épreuves qu'ils doivent traverser pour arriver entre les mains des lecteurs ; pour parler et présenter la censure du point de vue des éditeurs, pour sensibiliser aux censures insidieuses moins palpables. Si les prises de risque du métier de journaliste sont connues du grand public, celles que courent les éditeurs le sont beaucoup moins – et pourtant, les enjeux sont également de taille, il en va en effet de la liberté des auteurs à s'exprimer, de la liberté des éditeurs à publier. L'étude sera également un « outil » de plaidoyer porté par les éditeurs aux institutions internationales comme l'UNESCO.

Plan provisoire de l'étude :

Introduction : délimitation du périmètre de l'étude, définition de la liberté d'éditer, méthodologie...

Partie 1 / Approche historique, par Jean-Yves Mollier

Une partie historique sera réalisée par Jean-Yves Mollier (spécialiste de l'histoire de l'édition), rappelant les grandes étapes de l'histoire de la censure dans l'édition et les catégories de censure qui se dessinent jusqu'à aujourd'hui.

Partie 2 / Approche sociologique, par Anne-Marie Voisard

Entretiens :

- des entretiens / interviews des éditeurs indépendants (voire de certains de leurs auteurs), à partir de plusieurs types de censure – le quotidien d'un éditeur en Tunisie, en Iran, au Cameroun, en Algérie, etc. mais aussi en Amérique latine, en Inde, dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Ces entretiens permettront de mettre en lumière différents types de censure et atteintes à la liberté d'éditer, sur plusieurs continents. Ils apporteront par ailleurs des éclairages sur la manière dont les éditeurs déjouent la censure.

Analyse et synthèse :

- l'analyse développera notamment une « typologie » des censures : à partir des témoignages des éditeurs (entretiens), il s'agira d'établir des catégories de censures, des censures les plus directes aux censures les plus insidieuses.

Format et langue de l'étude :

L'étude sera relativement courte, entre 150 / 200 pages (hors approche historique, qui comptera environ 50 pages), pour être la plus accessible et percutante possible. Elle sera rédigée en français, les contributions des éditeurs non francophones seront ainsi traduites en français. Une traduction de l'ensemble de l'étude en d'autres langues (notamment en anglais) n'est pas envisageable à l'heure actuelle, pour des raisons budgétaires.

L'étude sera publiée sous format numérique, en libre accès sur le site de l'Alliance (voir études déjà publiées [ici](#) ou [ici](#)) et celui des partenaires et éditeurs membres de l'Alliance (s'ils le souhaitent), permettant une large diffusion à l'international.

Rôle de l'Alliance :

L'Alliance est l'éditeur de l'étude. Elle en assure la coordination et le suivi ; met en lien et facilite les contacts entre les éditeurs et les auteurs ; veille à ce que le périmètre et le calendrier de l'étude soient respectés ; se charge, en lien avec les auteurs notamment mais aussi son réseau d'éditeurs et de partenaires, de la diffusion de l'étude.

Méthodologie pour la partie sociologique :

- Un questionnaire permettant de sonder largement l'ensemble des éditeurs indépendants de l'Alliance sera envoyé aux éditeurs début 2018 ;
- Une série d'entretiens de fonds, approfondis : corpus d'un minimum de 25 éditeurs
- Des entretiens collectifs (*focus group*) permettant éventuellement de dégager d'autres types de problématiques qui émergent mieux dans l'interaction, l'échange, le dialogue ;
- Une série d'entretiens spécifiques avec d'autres professionnels (notamment libraires, bibliothécaires) et organisations spécifiques, pour des informations et points complémentaires.

Présentation des auteurs de l'étude

Pour choisir l'auteur de cette étude (partie sociologique), l'Alliance a réalisé un appel à projet (voir diffusion de cet [appel sur le site de l'Alliance](#), permettant de sélectionner objectivement l'auteur de la partie sociologique de l'étude. Les candidatures reçues dans le cadre de cet appel ont été étudiées à partir de critères de sélection définis collectivement par un comité de sélection, composé de 10 personnes :

- un groupe d'éditeurs francophones, membres du groupe de travail de l'Alliance sur la liberté d'éditer : Isabelle Pivert (éditions du Sextant), Jutta Hepke (Vents d'ailleurs), Tinouche Nazmjou (Naakojaa)
- Serge D. Kouam, éditeur camerounais, en tant que coordinateur du réseau francophone de l'Alliance
- Jean-Yves Mollier, en tant que co-auteur de l'étude et universitaire
- Luc Pinhas, en tant qu'universitaire et vice-président de l'Alliance
- Hélène Kloeckner, en tant que présidente de l'Alliance
- les trois salariés de l'Alliance

La candidature d'Anne-Marie Voisard a été retenue à l'unanimité, tant pour l'approche sociologique proposée, ses qualités d'analyse, sa finesse interculturelle et son parcours.

Quant à la partie historique, elle sera rédigée par Jean-Yves Mollier au vu de ses précédents ouvrages, de son analyse et de sa connaissance du sujet.

Jean-Yves Mollier

Jean-Yves Mollier enseigne à l'[université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#). Il est spécialiste de l'histoire de l'[édition](#). Il a consacré sa thèse de doctorat de littérature française à [Noël Parfait](#) (1978) et sa thèse de doctorat d'État en histoire (doctorat ès lettres et sciences humaines) à l'« Histoire politique et histoire culturelle au cœur du XIX^e siècle français » (1986). Il a dirigé le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de 1998 à 2005, et l'École doctorale « Cultures, Organisations, Législations » de 2005 à 2007, puis l'Ecole doctorale "Cultures, Régulations, Institutions et territoires" de 2009 à 2015.

Il est vice-président de l'Association pour le développement de l'histoire culturelle et de la [Société des études romantiques et dix-neuviémistes](#). En 2016, il participe au documentaire [Ni dieu ni maître, une histoire de l'anarchisme](#).

[Extrait de sa présentation sur Wikipédia]

[Voir ici les ouvrages](#) qu'il a réalisés, auxquels il a participé, ou qu'il a dirigés ou coordonnés.

Anne-Marie Voisard

Anne-Marie Voisard fut responsable des affaires juridiques aux Éditions Écosociété entre 2008 et 2013, dans le cadre des poursuites en diffamation pour 11 millions de dollars intentées par les sociétés aurifères canadiennes Barrick Gold et Banro Corporation suite à la publication de l'ouvrage *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Détentrice d'une maîtrise à l'Université de Montréal sur les poursuites-bâillons et la répression judiciaire de la liberté d'expression, elle a collaboré auprès de plusieurs organisations et acteurs engagés dans la défense des libertés civiles et politiques et a réalisé de nombreuses interventions publiques sur divers enjeux de théorisation autour des modalités contemporaines de censure et du rapport conflictuel entre le droit et la liberté d'expression. Professeure au Cégep de Saint-Laurent à Montréal, elle poursuit depuis 2015 des travaux d'étude et de recherche en sociologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. Elle signe un essai sur le dispositif judiciaire comme instance de pouvoir, de répression et de censure, à paraître en 2018 à l'occasion du dixième anniversaire des poursuites intentées contre Écosociété, un cas de censure qui aura indéniablement marqué l'histoire de l'édition indépendante au Canada.

Périmètre de l'étude

L'étude couvrira les zones géographiques suivantes : Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, monde arabe, Afrique, Asie. Elle s'attachera par ailleurs à mettre en lumière, grâce à la variété des entretiens, des cas de censure différents permettant d'élaborer une analyse et une typologie des censures. L'étude devra accorder une large place à la parole des éditeurs, dont les entretiens sont la matière première de l'étude, et à la mise en lumière de leurs réalités.

Partenariats / diffusion

La stratégie de diffusion de l'étude est en cours d'élaboration (partenariats de diffusion avec plusieurs organisations, associations, ONG œuvrant dans le domaine des libertés) : il s'agit en effet d'un point essentiel pour l'Alliance et les auteurs.

Calendrier prévisionnel

- Octobre 2017 : déplacement d'Anne-Marie Voisard à Paris puis à la Foire du livre de Francfort et série de premiers entretiens de visu
- Janvier - juin 2018 : début de l'enquête (en dehors de la mission menée à Francfort), entretiens via Skype (travail à distance) ou de visu quand cela sera possible
- Février 2018 : questionnaire envoyé à l'ensemble des membres de l'Alliance
- Avril 2018 : retours des réponses des éditeurs au questionnaire
- Juin 2018 : premier bilan suite aux enquêtes menées et compte-rendu des entretiens
- Juillet 2018 à mai 2019 : écriture de l'étude
- Juin - août 2019 : travail éditorial sur l'étude (relecture, corrections, mise en page...)
- Septembre 2019 : publication et diffusion de l'étude

Pour en savoir plus :



www.alliance-editeurs.org

[Facebook](#) / [Twitter](#)

Contact : equipe@alliance-editeurs.org